le cnam Paris

CentreCnamParis

UE en cours du soir

La majorité des formations du Cnam Paris est organisée en unité d'enseignement (UE) qui sont des modules de formation accessibles à votre rythme. Ces UE peuvent être suivies individuellement **à la carte** (vous choisissez les enseignements en fonction de vos besoins en tenant compte de leurs prérequis) et **capitalisables** dans la perspective d'une **certification**dans la mesure où elles constituent les composantes d'un certificat ou d'un diplôme délivré par le Cnam.

Qu'est-ce qu'une unité d'enseignement (UE) ?

Les formations du centre de Paris sont organisées en **unités d'enseignement (UE)**.
Ce sont des modules de formations capitalisables.C'est à dire que les unités d'enseignement peuvent être suivis séparément ou combinés dans des parcours libres, certifiants ou diplômants.

Chaque Unité d'Enseignement a une valeur de crédit ECTS

Une UE de 2 ECTS équivaut à un volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **22 heures (hors temps de travail personnel)**
Une UE de 3 ECTS équivaut à un volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **30 heures**
Une UE de 4 ECTS équivaut à un volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **40 heures**
Une UE de 6 ECTS équivaut à un volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **50 heures**
Une UE de 8 ECTS équivaut à un volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **65 heures**

Qu'est ce qu'une Unité d'activité (UA) ?

Ils existent**deux types d'UA** :

Prise en compte de l'activité professionnelle : Le candidat devra écrire un dossier de présentation de son expérience en situant le contexte d'exercice, la position dans l'organisation, en décrivant l'activité elle-même et les compétences exercées dans le cadre de cette activité.
Projet d'application professionnelle : dans le cas où l'auditeur dispose d'une expérience professionnelle insuffisante ou qui n'est pas en rapport avec la spécialité, il conduira un projet d'application professionnelle. Ce projet est réalisé durant un stage en entreprise.

Qu'est ce qu'une Unité spécifique US ?

Les Unités Spécifiques (US) sont des enseignements Indissociables les unes des autres dans un parcours de formation**. Un ensemble d'US constitue un parcours de formation.**
Vous choisissez votre parcours constitué d'US. A terme vous obtenez votre certification.
Ce sont des unités d'enseignement qui n'apparaissent que dans un diplôme donné. Il n'est pas possible de s'inscrire à une US directement, elles ne sont accessibles qu'aux personnes inscrites au diplôme qui les contient.

Qu'est-ce qu'une unité d'enseignement soumise à autorisation ?

L'inscription à certains cours est soumise à l'autorisation du responsable pédagogique.
Vérifiez si le cours que vous avez choisi est concerné et si besoin, téléchargez le modèle d'autorisation. Puis, contactez le secrétariat pédagogique pour obtenir la signature de l'autorisation.Vous ne pourrez pas vous inscrire sans l'autorisation au préalable de l'enseignant.

Quelles sont les modalités des unités d'enseignement?

Les unités d'enseignement sont dispensées majoritairement hors temps de travail (HTT), en cours du soir. Les cours magistraux et les travaux dirigés (TD ou ED) sont planifiés du lundi au vendredi de 18h15 à 21h45 et le samedi. Des enseignements peuvent également être dispensés en journée bloquée (TO) du lundi au vendredi.
Certaines unités d'enseignement sont disponibles en FOAD(formation ouverte à distance). Les enseignants mettent leurs cours en ligne sous format PDF ou sous forme de cours enregistrés dans l'espace numérique de formation. Les auditeurs se forment et sont accompagnés à distance. Certains enseignants prévoient des sessions de regroupement dans l'année.

Toutes les unités d'enseignement sont validées par un examen planifié à la fin de chaque semestre.A chaque unité d'enseignement est affectée une valeur en **crédits**. Ces crédits sont acquis dès que l'auditeur obtient, pour une UE donnée**une note égale ou supérieure à la moyenne**.
Pour connaître la planification et **modalités de l'UE disponible au Cnam de Paris**, consulter l'emploi du temps.

le cnam

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Choisir des unités d'enseignement à la carte

Toutes les unités d'enseignement disponibles à Paris sont répertoriées:

par **domaine professionnel**
par **métier**

Soyez vigilant :

aux **conditions d'accès et prérequis indiqués sur chaque fiche formation**
aux unités d'enseignement **soumises à agrément**

Vérifier son planning

Avant de vous inscrire,vous devez vérifier votre planning par unité d'enseignement.

emploi du temps
lieux d'enseignement
se servir de l'emploi du temps

https://www.cnam-paris.fr/construire-mon-parcours/ue-en-cours-du-soir/ue-en-cours-du-soir-643114.kjsp?RH=1393843